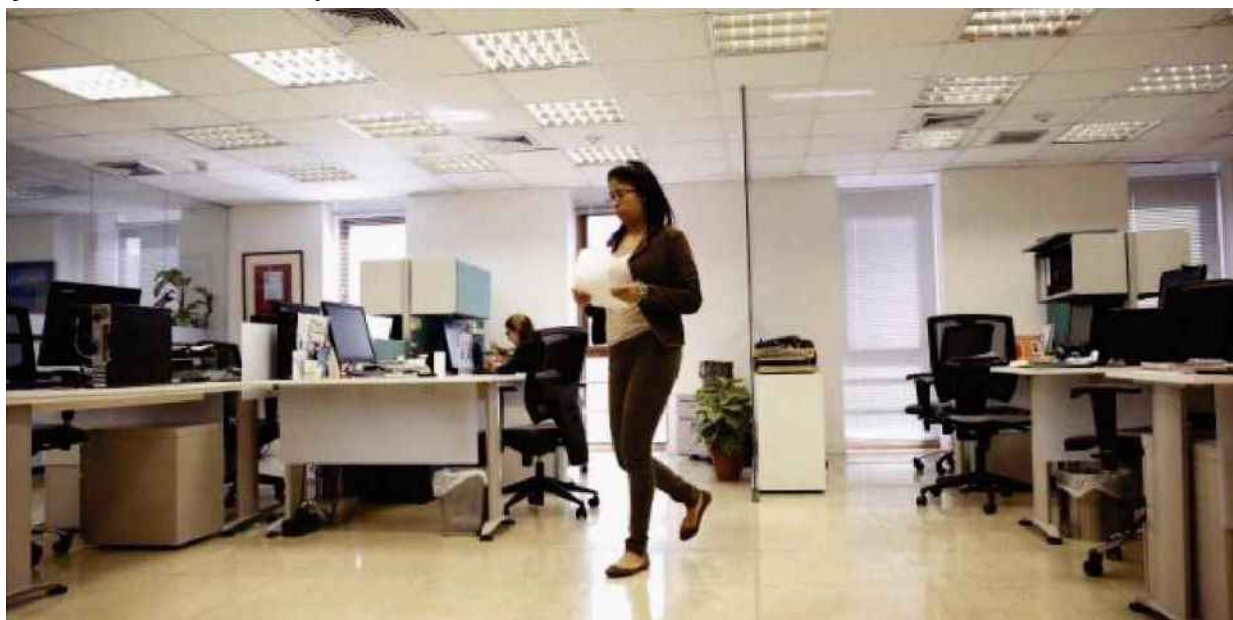




TERRITOIRES

PLUS DE 9 MD€ DE CREDITS EN NOUVELLE-AQUITAINE POUR LES TPE

JEAN-PHILIPPE DEJEAN



Les encours de crédit mobilisés au profit des très petites entreprises sont en hausse soutenue en Nouvelle-Aquitaine, dans le droit fil d'une tendance nationale marquée par un retour de la croissance, a annoncé ce jeudi le bureau régional de la Banque de France. 1,4 Md€ restent encore à consommer.

Une dizaine de mois après le lancement du dispositif "Correspondants TPE" (très petites entreprises), en septembre 2016, le bureau régional de la Banque de France en Nouvelle-Aquitaine, dont Patrick Berger est le directeur, **a fait le point ce jeudi matin sur cette nouvelle aide et présenté Opale, mécanisme d'analyse et de simulation au service des TPE et PME.** Une présentation faite en compagnie d'Eric Villeneuve, adjoint au directeur régional en charge des affaires départementales. La Médiation du crédit, lancée en 2008 suite à la crise financière, pour dénouer de très nombreuses situations où les entreprises étaient au bord de l'asphyxie faute de pouvoir se financer, existe encore même si la situation a changé.

"D'avril 2016 à avril 2017 les encours de crédit mobilisés à moyen terme par les très petites entreprises en Nouvelle-Aquitaine ont progressé de +4,7 %. Cette évolution est en phase avec celle de l'ensemble des crédits, nous avons une dynamique du crédit", éclaire Patrick Berger



L'encours de crédit mobilisé **pour les TPE de la région Nouvelle-Aquitaine était en hausse de 7,5 Md€ à moyen terme en avril 2017 sur un an, et de +1,6 Md€ à court terme.** Dans le même temps les crédits mobilisables pour les TPE, c'est-à-dire mobilisés mais non consommés, ont augmenté de +16,6 % sur un an, passant de 1,2 à 1,4 Md€.

LE FINANCEMENT TOUJOURS EN TÊTE

"La Médiation du crédit existe toujours car il peut y avoir des problèmes ici ou là mais elle ne traite plus qu'une dizaine de dossiers par mois, soit cinq à six fois moins que début 2009. Et puis aujourd'hui les montants sont plutôt réduits, à moins de 50.000 euros", recadre Patrick Berger.

La Nouvelle-Aquitaine compte 400.000 TPE et le lancement des "Correspondants TPE" s'est soldé depuis septembre 2016 par entretiens qui ont porté dans 50 % des cas sur des questions de financement.

"Il y a aussi des questions sur les procédures collectives, avec mise sous la protection du tribunal de commerce, ou encore de jeunes chefs d'entreprises souvent dans la construction qui ont créé leur entreprise sans avoir de notions budgétaires, que nous orientons vers des associations de soutien, comme Egee", déroule Eric Villeneuve.

La Banque de France n'entend pas se substituer aux soutiens habituels des entreprises que sont les chambres consulaires ou le conseil de l'ordre des experts-comptables, "nous sommes là pour orienter le chef d'entreprise vers le bon interlocuteur", illustre Eric Villeneuve.

COMMENT OPALE REMPLACE GEODE

La Banque de France est connue et elle entend renforcer sa visibilité dans le domaine de l'appui aux TPE en concluant notamment des conventions de partenariat avec des clubs d'entreprises. Trois de ces conventions devraient être signées en Gironde en septembre prochain. **Le dispositif Opale, pour outil de positionnement et d'analyse en ligne des entreprises**, est la version plus légère et moins coûteuse de Geode, qui consistait en une longue série d'entretiens entre un chef d'entreprise et un expert de la Banque de France.



"Les dirigeants d'entreprise étaient demandeurs d'une formule plus souple. Le coût de Geode était de 5.000 euros. Avec Opale, qui est un service en ligne, sans rencontres physiques, le chef d'entreprise peut avoir accès à l'analyse de sa situation, moyennant 200 euros, et à une simulation prévisionnelle, tarifée 300 euros", précise le directeur régional.

La Banque de France dispose de montagnes d'informations très ciblées et parfaitement mises à jour sur plus de 300.000 entreprises cotées tout en ayant accès à plus de 3 millions de bilans d'entreprises. Deux conditions sont requises pour pouvoir bénéficier d'Opale : réaliser un chiffre d'affaires de plus de 750.000 euros, seuil à partir duquel les entreprises sont cotées à la Banque de France, et avoir déjà transmis à la banque nationale deux liasses bilantielles. La partie analyse permet d'avoir accès à cinq ratios clés, comme les besoins en fonds de roulement, tandis que la simulation permet d'anticiper sur la gestion, le financement ou les investissements.